

4 - LES SEIGNEURS D'ANNOUX

Nous passons à la période historique selon les notes diverses actuellement rassemblées :

Cette TERRE D'ANNOUX relevait en 1526 du CHAPITRE DE MONTREAL. Elle appartient ensuite à de nombreux Seigneurs qui s'y succédèrent. Les châtelains exercent la justice dans toute l'étendue de la Chatellénie au nom de tous les co-Seigneurs. Du terrier de 1491 d'ailleurs est dit :

"Le Roi a toute justice Haute, Moyenne et Basse sur un seul Meix à ANNOUX, mais le Châtelain y exerce la justice commune au nom des autres co-Seigneurs. Cependant, ANNOUX dépendant du Château de CHATEL-GERARD, les habitants s'y "retrayaient en cas d'éminent péril" et donc étaient, à cette époque tenus au droit de guet et garde en ce Château, en 1526 encore, ainsi qu'à l'entretien des murs et des fossés, à peine d'amende".

Notons en passant que nous avons comme Seigneurs les membres de la Famille BATAILLE, qui possédaient la moitié de la terre, et plus tard les D'AVOUT et les BAUDENET qui en possédaient eux aussi une bonne partie. De ceux-ci sera parlé au moins en tant que Seigneurs ensuite.

La Seigneurie d'ANNOUX comprenait au XVI^e siècle, six fiefs, appelés LA TOUR et LA MAISON BLANCHE, LE RIOLET et LE MEIX ROBERT, LA MAISON DE LA TOUR DU BOIS et LE MEIX SAINT MARTIN.

Ces fiefs furent donc possédés, avant la Révolution, par de nombreux Seigneurs peu connus ou même inconnus, ci bien qu'au XVIII^e siècle, on a compté, dit-on 32 co-Seigneurs dont entre autres les MONTMOBILLON et les HOWARD.

1) Seigneurs d'ANNOUX peu cités :

Hugues DES GRANGES époux de Mahaut DE NOYERS, donne des fonds à Jean et Pierre DE MONTREAL, lesquels les vendent en 1312 à la Duchesse Agnès femme de Robert Duc de BOURGOGNE.

27 juin 1315, le vendredi saint, après la nativité à Saint Jean Baptiste de SARRY entra en foy Monseigneur le Duc **MILLOT DE MARMEAUX** écuyer et Jean d'ANNOUL

Geoffroy DE THAROT Seigneur en 1323

Hugues DES GRANGES est Seigneur en 1329 en partie d'ANNOUX (la famille DES GRANGES joua un rôle important au XIII^e siècle et possédait des biens à ANNOUX. Elle s'y éteignit vers 1600). Hugues DES GRANGES Chevalier, déclare que sa maison d'ANNOUX est fusable et rendable au Duc de BOURGOGNE.

EN 1346 est parlé de **PERRIN D'ANNOUX** Ecuyer

En 1358 **Jean DES GRANGES** qui est banni en 1365 pour mauvaise administration ; Le Duc de BOURGOGNE se saisit de son patrimoine.

Vers 1365, **Agnès DE BAZOCHES** est dite Dame d' ANNOUX, veuve de Philibert DES GRANGES

En 1396 est signalé **Jean Seigneur d'ANNOUX**.

En 1404 **Guillaume CHASTEL** Ecuyer est co-Seigneur d'ANNOUX. Pendant la guerre de CENT ANS, Jean d'ANNOUX est appelé à la défense de CHATEL-GERARD. Le Comité de TONNERRE prend et saccage la MAISON FORTE d'ANNOUX en 1414.

En 1453 **Lancelot LE ROBERT** est Seigneur en partie d'ANNOUX

En 1472 **Antoine MANDELLOT** et son frère **DIDIER** possédaient des biens à ANNOUX

2) LES MANDELLOT

La famille de MANDELLOT est originaire du Duché de BOURGOGNE ; MANDELLOT est un hameau de la Commune de MAVILLY près BEAUNE. (Étude tirée de communication du Docteur LUQUET AUXERRE 1953).

La branche d'ANNOUX a pour chef un certain Pierre DE MANDELLOT. Donc Pierre II DE MANDELLOT est Seigneur d'ANNOUX. Il est Ecuyer en 1410. Marié à Jeanne DE SAIGEY. Son douaire avait du être établi sur une partie d'ANNOUX, partie qu'elle vend, en son nom propre le 4 novembre à Lancelot LE ROBERT Seigneur de PANCY.

Humbert HUGOT troisième fils des précédents restera co-Seigneur d'ANNOUX qu'il affranchit en 1446, en compagnie de sa mère, de ses deux frères et de son fils. Sa fille Jeanne mariée à Antoine DE VEZON conserva aux VEZON, par mariage et rachat aux cohéritiers, la presque totalité de la part des MANDELLOT à ANNOUX où on trouve leurs descendants aux XVI^e et XVII^e, jusqu'en 1679.

Robert DE MANDELLOT (d'ARGENTEUIL) fils aîné de Pierre II et de Jeanne DE SAIGEY est co-Seigneur d'ANNOUX en 1448.

Claude II DE MANDELLOT fils de Robert (ci-dessus) confirme l'affranchissement d'ANNOUX en novembre 1482, lequel est rapporté au RECUEIL PEINCEDE tome XVI p 58 et daté de 1487. Claude II DE MANDELLOT dût se débarrasser de sa part d'ANNOUX au profit des VEZON, ses cousins.

Claude I DE MANDELLOT deuxième fils de Pierre II et de Jeanne DE SAIGEY (citée plus haut) est co-Seigneur d'ANNOUX etc. en 1462. Son deuxième fils Didier DE MANDELLOT est co-Seigneur d'ANNOUX etc... Capitaine d'AVALLON en 1471-1472. Le frère de celui-ci, Antoine DE MANDELLOT est co-Seigneur d'ANNOUX et Conseiller de LOUIS XI en 1482.

En 1491, Antoine DE MANDELLOT vend en compagnie de son frère Didier une portion de leur terre d'ANNOUX à Antoine DE VEZON et le reste, le 8 juillet 1501 à Jean d'EDOUARD Seigneur de JOUANCY (n'est extrait ici que les Seigneurs d'ANNOUX cités comme tels).

3) LES BATAILLE

En 1478 Jean BATAILLE 1^{er} du nom eut 3 fils dont Jean I Seigneur d'ANNOUX qui servit dans les guerres de son temps, fut Forestier Ducal de la Chastellenie de MONTREAL, Lieutenant du Gouvernement de L'ISLE SOUS MONTREAL, Capitaine et Châtelain de CHATEL-GERARD. Il assiste aux journées de GRANSON et MORAT, prêta serment de fidélité à LOUIS XI et au Dauphin son fils en 1478. Fut Conseillé de ce Roi, Trésorier de DOLE et en 1494 Capitaine et Châtelain de BEAUNE. Enfin, mourut sans postérité ;

4) MAISON DE VEZON

(D'après la "Notice Généalogique de cette famille, par Mr Xavier BAUDENET)

Les VEZON sont entrés à la Chambre de la Noblesse des Etats en 1559, et ont possédé de nombreux fiefs, soit dans l'Avallonnais comme ANNOUX, soit dans d'autres parties de la BOURGOGNE ou dans l'ILE DE FRANCE et CHAMPAGNE.

Ne sera parlé ici, que de ceux de cette Famille se disant "Seigneurs d'ANNOUX"

Jehan DE VEZON Capitaine et Gouverneur d'AVALLON en 1490, né de Robert DE VEZON, avait été en 1473 Maître Recteur et Administrateur de la MAISON DIEU de ladite ville. Epouse Catherine et se dit "Seigneur d'ANNOUX"

Anthoine DE VEZON fils des précédents Ecuyer épouse Jeanne LE FEVRE Dame d'ANNOUX qui lui apporte cette Terre qu'elle tenait de Oudette DES GRANGES sa grand-mère. La Seigneurie est déjà divisée, car Anthoine en racheta une partie d'Anthoine et de Didier MANDELLOT en 1491 Antoine DE VEZON a été au rôle de convocation du Ban et Arrière Ban en 1498, et fait reprise en 1491 des Fièfs d'ANNOUX et de MARZY et en 1503 du fiefs de l'ISLE. Outre ces Fiefs, il possède une maison à AUTUN.

En 1520 est cité un Jacques DE VEZON licencié en droit, Seigneur d'ANNOUX, Châtelain de CHASTELLUX pour Dame Barbe DE HOCHBERG

Hugues DE VEZON fils d'Antoine et de Jeanne LEFEVRE co-Seigneur d'ANNOUX en partie, Echevin d'AVALLON en 1517, épouse le 29 octobre 1529 Pierrette SAYVIE

Claude DE VEZON frère du précédent Ecuyer Seigneur d'ANNOUX, de TALCY et en partie de SAULX épouse le 15 octobre 1509 Barbe DE MAUMIGNY

Joseph DE VEZON fils de Hugues et de Pierrette SAYVIE Ecuyer Seigneur d'ANNOUX et de CHEVANNEY Conseiller au Parlement de Bourgogne le 8 septembre 1580, marié à Jacquette DE THESUT, pencha pour la ligue.

Antoine DE VEZON fils de Hugues et de Pierrette SAYVIE Seigneur d'ANNOUX et de CHEVANNEY en partie, épouse le 17 janvier 1566 Jeanne MANCHOT

Pierre DE VEZON Ecuyer co-Seigneur d'ANNOUX, épouse le 17 janvier 1535 Marie MARSAY ; Est **fils de Claude et Barbe de MAUMIGNY**. Un acte de 1615 parle d'Edme DE VEZON Ecuyer, Seigneur d'ANNOUX marié à Anne DE GELSUNCE

Hugues DE VEZON Ecuyer, Seigneur d'ANNOUX et de CUSSY le CHATEL, marié le 17 janvier 1535 à Michelle de MARSAY. **Fils de Claude et Barbe DE MAUMIGNY**. Servit dans le Ban et Arrière-Ban à la convocation de 1557. Pris une part active aux guerres de Religion et fut ferme soutien du parti Catholique. Capitaine du Château DE THISY

Nicolas DE VEZON signalé en 1586 et 1600, **fils des précédents**, marié à Françoise LE GARENNIER, Ecuyer, Seigneur d'ANNOUX pour la 6è partie

François DE VEZON Seigneur en partie d'ANNOUX Seigneur du Meix DE LA TOUR, épouse le 28 décembre 1563 Anne DE RAMSAY, est **fils de Hugues et Michelle DE MARSAY**

Hugues DE VEZON co-Seigneur d'ANNOUX, marié en 1605 à Claude DE CRIOT et Seigneur du Fief SAINT MARTIN D'ANNOUX, **fils de Hugues et de Anne DE RAMSAY**

François DE VEZON co-Seigneur d'ANNOUX, marié à Jacqueline D'AVOUT le 28 avril 1648. Seigneur de la MAISON BLANCHE et du Fief SAINT MARTIN. Gendarme de la Compagnie du Seigneur de PORTAUX. Se remarie le 20 mai 1678 à Jeanne JODOT. **Fils de Hugues et de Claude DE CRYOT**.

Jehan DE VEZON écuyer Seigneur d'ANNOUX, marié à Anne DE LA MOTHE, **fils de Hugues** seigneur de la MAISON BLANCHE

René DE VEZON, 2è fils de Jehan DE VEZON et de Anne DE LA MOTHE, marié à Etiennette DE GOUREAU, auteur de la "Branche d'ANNOUX" Seigneur en partie d'ANNOUX et du Fief de la MAISON BLANCHE, plus ancienne Seigneurie d'ANNOUX. Fit reprise de Fief.

François DE VEZON fils de Jehan et de Anne DE LA MOTHE, Chevalier Seigneur de la MAISON BLANCHE, marié le 3 mai 1607 à Jeanne DE BRENNE

En 1615 est cité **Edme DE VEZON** Ecuyer Seigneur d'ANNOUX

En 1618 **Alexandre DE VEZON** Ecuyer co-Seigneur d'ANNOUX

Charles DE VEZON Chevalier Seigneur de la MAISON BLANCHE, marié le 2 juin 1624 à Renée GIRAULT servit dans le Ban et Arrière-BAN.

Etiennette DE VEZON femme de Jean BAUDENET **filles de René et de Anne DE LA MOTHE** Seigneur d'ANNOUX et de la MAISON BLANCHE a épousé le 4 juillet 1648 Jean BAUDENET (que nous retrouverons ensuite)

En 1658 **Jacques DE VEZON** est co-Seigneur d'ANNOUX

En 1660 **François DE VEZON** Ecuyer Seigneur de "2/16è d'ANNOUX

En 1665 **Jeanne DE VEZON** Dame en partie d'ANNOUX

5) LES VALCOUR SEIGNEURS D'ANNOUX

Don de la Seigneurie d'ANNOUX :

"Je soussigné et déclare pour satisfaire les moyens à mon fils Louis DE VALCOUR de servir le Roy en qualité de Lieutenant au Regt de CHARTRE DE CAVALLERIE et esme de sy pouvoir avancé dans le service de sa Majesté et considérant que j'ai doté mon ayné et ma fille par leur contrat de mariage, je déclare par acte que je donne à mon dict fis et luy abandonne a mon dict fis Louis les héritage et rente, savoir sy aprest déclaré :

"Premièrement la Seigneurie d'ANNOUX généralement tout ce qui ans dépens fait ce vingt quatre mars mil septs cens six, Renaut DE VALCOUR"

6) DIVERS

Avant 1490, **Odette DES GRANGES** est Dame d'ANNOUX

Vers 1490 **Jeanne LE FEVRE** est Dame d'ANNOUX

En 1504 **Jean D'EDOUARD** Seigneur de JOUANCY d'origine Ecossaise acheta une portion de la Terre d'ANNOUX vendue par Antoine et Didier DE MANDELOT

En 1529 **Alexandre D'EDOUARD fils de Jean** s'intitule Ecuyer Seigneur en partie d'ANNOUX.

En 1579 **Claude LE ROBERT** est co-Seigneur

En 1583 **Etienne THIRION** Ecuyer se dit Seigneur en partie d'ANNOUX

En 1601 **Antoine DUPONT** Ecuyer Seigneur d'ANNOUX achète la Seigneurie à Jehan DE VEZON

En 1619 **Claude DE RABUTIN** se dit Ecuyer Seigneur d'ANNOUX

En 1641 **François DE FRESNE, Estiennette GOURRAULT, Claude DE CRIOT veuve de Hugues DE VEZON, Etienne MILLORIN** sont Seigneurs et Dames d'ANNOUX

En 1645 **Etienne MILLORIN** est Seigneur de LA TOUR D'ANNOUX

En 1648 **Estiennette DE GOUREAU veuve de René DE VEZON** Dame d'ANNOUX

En 1653 **Jacques LELOUP** (et 1692) et **Claude VELUOT** Ecuyer co-Seigneur

En 1658 **André DE CHANAGE** Co-seigneur de la Terre d'ANNOUX

En 1659 **Denis DE DISPENSE** Seigneur d'ANTHONNET et d'ANNOUX en partie avec ses soeurs **Estiennette, Adriane et Catherine DE VEZON**

En 1662 **Claude VEZUOT** Ecuyer Seigneur DU RONCEAU et co-Seigneur d'ANNOUX

En 1680 **Jacques DE GABILLOT** Ecuyer co-Seigneur, **Anthoine DE QUESSE DE VALCOUR** co-Seigneur, **Anne DE FRESNES** co-Seigneur (encore en 1699)

En 1709 **Louis Antoine DE QUESSE DE VALCOUR** Capitaine de Cavallerie au régt de LA MOTTE HOUDANCOURT et Régt de BLIMON et de VILLEQUIERS

En 1729 **Anne Lazare DE FRESNES** (probablement la même que ci-dessus) propriétaire et Dame en partie de la Terre d'ANNOUX, **Frédéric François DE FRESNES**

En 1747 **François DE QUESSE d'ANNOULT DE VALCOUR** Lieutenant au régt de LA ROCHE FOUCAULT

En 1771 **Jean Joseph Albert DE QUESSE DE VALCOUR** Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de SAINT LOUIS. Lieutenant-Colonel au regt CHAMPAGNE CAVALLERIE Seigneur en partie d'ANNOUX

7) LES FIEFS

Les Fiefs de LA TOUR et de la MAISON BLANCHE appartenait alors à la Famille DE VEZON, qui succédait aux DES GRANGES.

Les BAUDENET les réunirent par suite du mariage de Jean BAUDENET, au RIOLET et au Meix ROBERT qu'ils possédaient déjà, et acquirent de Mr DE QUESSE DE VALCOUR, la MAISON DE LA TOUR DU BOIS.

Quant au fief SAINT MARTIN, les D'AVOUT en étaient devenus Seigneurs par mariage de Nicolas D'AVOUT avec Claude DE GABILLAUT en 1678.

8) MAISON D'AVOUT

Il n'est pas question ici de donner une généalogie complète de cette famille. Une première fut écrite par le Baron Auguste D'AVOUT et publiée au Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne en 1901, et une deuxième publiée par le Vicomte D'AVOUT, vient en complément. Cette dernière datée de 1952, il ne sera donc cité seulement, que les membres de la Famille qui se disent "Seigneurs d'ANNOUX". Quelques notes brèves cependant, précéderont.

La MAISON D'AVOUT tire son nom du village de AVOT (du canton de GRANGE LE CHATEAU-COTE D'OR), où les Seigneurs du nom tenaient MAISON-FORTE.

La première Généalogie remonterait à 1240. Le nom familial varia d'orthographe au cours des âges, pour se stabiliser à la forme D'AVOUT.

Cette famille donne naissance à une nombreuse lignée de militaires, et un dicton bourguignon voulait que "Quand naît un DAVO une épée sort du fourro".

A la fin du XIV siècle, nous les voyons par acquisition de mariage d'une partie de fiefs appartenant à la MAISON DE NOYERS se fixer dans l'Avallonnais.

Pendant la lutte entre ARMAGNACS et BOURGUIGNONS vaut à Jean D'AVOUT la donation du Fiefs de VIGNES (Canton de GUILLON - YONNE).

En 1678, le mariage de Nicolas D'AVOUT avec Claudine DE GABILLAUT, héritière de la MAISON DE VEZON, l'installe à ANNOUX (Canton de L'ISLE SUR SEREIN - YONNE) qui désigne alors la Branche d'ANNOUX. D'autres régions deviennent aussi résidence de certains membres des D'AVOUT. Après une longue succession des D'AVOUT, passons maintenant à ceux qui furent "**Seigneurs du Fiefs SAINT MARTIN D'ANNOUX, comme lui revenant de la Famille DE VEZON,** comme est dit plus haut.

Nicolas D'AVOUT, premier du nom dans la Branche d'ANNOUX, Ecuyer, **2è fils de Nicolas et Edmée Sainte Maure,** né et baptisé à VIGNES le 17 octobre 1645, Seigneur en partie d'ANNOUX du fait de sa femme Claudine DE GABILLAUT, par mariage en 1678 (voir au registre d'ANNOUX) laquelle fille de Jeanne DE VEZON et Jacques DE GABILLAUT.

Servit treize ans au régt de BLIGNY CAVALLERIE comme Cornette et Lieutenant, puis en 1690, au premier escadron de BOURGOGNE. Meurt le 18 mai 1723.

Etant en procès de préséance avec Jean BAUDENET, indiquant ses prérogatives de "Seigneur d'ANNOUX, il déclare être en possession de marcher aux processions avant les BAUDENET et à la distribution du Pain Béni, on le lui apporte le premier. Ayant l'avantage d'être né Gentilhomme et classé Seigneur en partie d'ANNOUX, ces deux qualités lui donnent le droit d'avoir les honneurs de l'Eglise par préférence à Maître BAUDENET son co-Seigneur en ladite terre d'ANNOUX, comme n'étant que de condition roturière, c'est une prérogative attachée à la noblesse, d'avoir un rang distingué de ceux qui ne sont pas de son corps.

Le privilège que lui donne la noblesse est infiniment supérieur à l'avantage de ledit BAUDENET, d'avoir une plus grosse partie de la terre et Seigneurie. La préséance qui lui appartient comme Gentilhomme est personnelle et inhérente à sa noblesse, au lieu de la qualité étrangère et passagère qui n'est souvent le fruit que d'une utile Négociation et d'une fortune élevée par le commerce.

Le procès dont est question était alors en 1722, une dispute pour préséance à l'Eglise ; Les BAUDENET ayant installé un banc seigneurial dans le Choeur de l'Eglise, et que les D'AVOUT voyaient comme une usurpation de leurs droits, et un mépris de leurs prérogatives, et en conséquence, ceux-ci l'avaient "rompu" donnant lieu à une dispute en pleine Eglise au début d'une messe Dominicale, le dossier du procès est intitulé "AFFAIRE DU BANC"

" Au cours de la messe du 14 décembre 1722, Nicolas DAVOUT, Officier en congé, fils de l'un des quatre co-seigneurs d'ANNOUX, et de noblesse ancienne a expulsé Jean BAUDENET, également co-seigneur d'ANNOUX, mais de condition roturière, du banc, au préalable "rompu", que BAUDENET avait antérieurement fait transférer dans le Choeur de l'Eglise paroissiale, depuis la Nef, où comme celui de la famille DAVOUT, il avait traditionnellement sa place.

Les interventions sur "le champ de bataille" de Guillaume BAUDENET fils et d'Anne DAVOUT,

soeur de Nicolas, ajoutent aux complexités d'une situation qui, depuis longtemps continue, est arrivée à son point de rupture ;

Sur plainte des consorts BAUDENET, le Lieutenant Criminel du Baillage d'AVALLON informé, fait entendre dix huit témoins que les variations de leurs déclarations font recoller puis confronter aux accusés.

L'adoption de la procédure écrite renseigne abondamment sur les prétentions des parties, accommodées, comme il se doit, en fonction des intérêts particuliers, développées en d'interminables requêtes volontiers colorées d'humour.

Du point de vue juridique et sommaire, on plaide :

- du côté DAVOUT, le droit préférentiel aux honneurs, la provocation humiliante, l'absence de violence et de complot familial.

- du côté BAUDENET, et écartant le fond, le seul état de fait, et selon le droit déjà établi, la réintégration dans une possession plus qu'annale et non viciée, perdue par violence.

Une sentence définitive est rendue, le 18 juin 1722, au profit de BAUDENET qui, outre des dommages et intérêts, obtient les réparations et les "satisfactions" d'usage. Les consorts DAVOUT, antérieurement, avaient été renvoyés à se pourvoir sur leurs "demandes incidentes".

Le décès de Nicolas DAVOUT père, survenant en 1723, une seconde phase judiciaire, intéressante en ses aspects divers, va encore, et pendant près de dix ans, opposer BAUDENET aux héritiers DAVOUT. L'affaire ne s'éteindra qu'avec la mort des frères DAVOUT, pendant la guerre de succession d'Autriche".

Jean César D'AVOUT Ecuyer, Seigneur en partie d'ANNOUX, né et baptisé à ANNOUX le 26 décembre 1678, **fils des précédents**, Lieutenant au Rég't, Capitaine Aide-Major de Carabiniers, tué en ALLEMAGNE en 1743, non marié

Jean Nicolas D'AVOUT Ecuyer, **frère du précédent**, co-Seigneur d'ANNOUX, Héritier et Seigneur pour 1/16è de ladite Seigneurie, né et baptisé à ANNOUX le 3 juin 1686, Maréchal des Logis au Rég't de LA MOTTE HOUDANCOURT, Lieutenant au Rég't DE PREYSSAC (ou BRISSAC), marié le 30 janvier 1731 à Catherine DE SOMME, mourut de ses blessures dans la retraite de BOHEME en 1741.

Jacques Edme D'AVOUT Chevalier Seigneur en partie d'ANNOUX où il naquit et fut baptisé le 24 octobre 1735, **fils de Nicolas et Catherine DE SOMME**, servit 39 ans au Regt Royal CHAMPAGNE CAVALLERIE, Chevalier de SAINT LOUIS. Epouse le 27 janvier 1761 Catherine COLOMBE DE DROUARD DE CURLY. Remarié le 2 janvier 1780 à Marie Julie VAN ROBAIS. Mourut à ANNOUX le 17 septembre 1809.

Jean François D'AVOUT frère du précédent, Chevalier, né à ANNOUX le 6 mai 1739, Lieutenant au rég't Royal CHAMPAGNE CAVALLERIE. Fit la guerre de sept ans avec son frère, blessé d'un coup de feu à MINDEN, épouse le 24 septembre 1769 Françoise Adélaïde MINARD DE VELARD (Père et mère du Maréchal DAVOUT). Blessé par accident de chasse à ETIVEY, transporté à AVALLON, où il mourût le 3 mars 1779, Seigneur en partie d'ANNOUX.

Marguerite D'AVOUT née à ANNOUX le 10 février 1732, morte fille, Demoiselle d'ANNOUX en partie ;

PUIS VIENT LA REVOLUTION, QUI SUPPRIME LES SEIGNEURIES

Ici, il faut mentionner un des plus illustres membres de la Famille D'AVOUT....Le Maréchal. Il ne sera donné ici qu'une brève analyse, tirée de la Généalogie de 1901, "MAISON D'AVOUT", d'une vie toute remplie de gloire. Des études plus étendues se trouveront facilement en des ouvrages plus considérables.

Louis Nicolas DAVOUT Chevalier, née à ANNOUX le 10 mai 1770, **fils de Jean François et de Marie Adélaïde MINARD DE VELARS**, dans la Maison du MARIOLET, appartenant alors à un BAUDENET d'AVALLON, lors d'un congé de service militaire de son père, lequel était venu le passer en famille.

Il serait resté, dit-on, habitant d'ANNOUX que le temps que sa mère puisse relever de couches. Après avoir été élevé au collège militaire d'AUXERRE, puis à l'Ecole Militaire de PARIS, il est nommé Sous-Lieutenant au Rég't Royal CHAMPAGNE CAVALLERIE en 1787.

Ayant été licencié pour délit d'opinions politiques et ayant adopté les principes de la Révolution, il déploya dès 1792, à la tête d'un Bataillon de volontaires, de grands talents et une grande intrépidité. Toute l'EUROPE a été témoin des grandes actions qui l'ont conduit au rang éminent qu'il a plus tard occupé.

Il a joui d'un avantage bien rare, dans une longue carrière militaire, c'est qu'attaquant ou attaqué, il ne fut jamais battu. Successivement Maréchal DE FRANCE, Duc d'AUERSTAEDT, Prince d'ECKMUHL, Grand Croix de la Légion d'Honneur, Chevalier de la Couronne de fer, Grand Croix de l'Ordre du Christ de PORTUGAL, de l'Ordre Militaire de POLOGNE, de l'Ordre de SAINT HENRI DE SAXE, de l'Ordre de SAINT ETIENNE DE HONGRIE, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant DE DANEMARK etc..... il fut en 1815, Ministre de la Guerre, Commandant en Chef de l'Armée sous PARIS et enfin Chevalier de SAINT LOUIS et Pair DE France

Il avait épousé le 21 brumaire An X Louise Aimée Julie LECLERC, fille de Jean Paul LECLERC, Beau-frère de NAPOLEON. Il mourut à PARIS le 1er juin 1823.

Comment orthographier le nom du Maréchal ? La question fut plusieurs fois posée. Sur l'acte de baptême aux registres d'ANNOUX, nous voyons écrit DAVOULT ; Marguerite tante de l'enfant est désignée DAVOUT ; quant au père, il signe le Chevalier D'AVOUT (à l'époque l'usage de l'apostrophe était très irrégulier).

Le Maréchal a supprimé l'apostrophe au début de la Révolution, en tribut aux idées nouvelles : ce fut alors DAVOUT. Mais le nom des D'AVOUT est toujours resté très vivant au village d'ANNOUX, où la famille possède toujours le château.

De "Diocèse de LANGRES-RAVIERES p 347 :

La Chapelle SAINT ROCH a servi durant ce siècle à l'inhumation des membres de la Famille du Baron DAVOUST, notamment en 1823, où furent transférés en cette chapelle les restes mortels du Baron Louis Alexandre DAVOUST mort dès 1820. Maréchal des Camps et Armées du Roi, Commandeur de la Légion d'Honneur, Chevalier de SAINT HENRI DE SAXE, Prince d'ECKMUHL, puis en 1856 y fut inhumée Aline PARISOT veuve du Maréchal DAVOUT.

9) LES BAUDENET

En 1722, les BAUDENET n'étaient pas nobles. Le premier qui eut droit à la Noblesse est le Comte Jacques BAUDENET, qui avait reçu ce privilège en raison de ses fonctions de conseiller du Roi et Avocat du Roi au Siège Présidial d'AUXOIS.

En 1648, Jean BAUDENET est qualifié de "Marchand de chaux". Un autre est qualifié de "marchand de bois à LAIGNES pour la fourniture de PARIS.

D'après certaines sources incontrôlables, la famille serait originaire d'ANJOU ou du POITOU. Un BAUDENET serait signalé en 1356 comme ayant pris part à la bataille de POITIERS.

Les BAUDENET s'installèrent dans la région d'AVALLON vers le milieu du XV^e siècle. Le premier sur lequel est donné des indications précises fut Jean BAUDENET, Seigneur du MOLINET en 1443. De ceux qui s'intitulent "Seigneurs d'ANNOUX" on note :

Jean BAUDENET, fils de Michel et Marie NORMANT "Marchand de chaux" et Seigneur d'ANNOUX, né vers 1585, marié à Magnance GUILLOT, seul possesseur du fief de la MAISON BLANCHE qui a été reconnu le premier et le plus ancien des fiefs composant la Terre d'ANNOUX.

Jean BAUDENET, fils de Jean et de Magnance GUILLOT, marié le 14 juillet 1648 à Estiennette DE VEZON. Né vers 1615 ; Praticien. Mort à ANNOUX le 9 janvier 1689. Co-Seigneur d'ANNOUX, Ecuyer. Estiennette DE VEZON lui apporte un 2^e quart dans la Terre d'ANNOUX.

Jean BAUDENET, fils de Jean et Estiennette DE VEZON baptisé à ANNOUX le 21 janvier 1652, marié à VILMOT près de LORMES à Magdelaine DUBLED mort le 19 février 1733.

Servit dans le Ban et Arrière-Ban ; Seigneur en toutes justices Haute, Moyenne et Basse pour dix portions sur seize de la Terre et Seigneurie d'ANNOUX.

Seul possesseur du fief de la MAISON BLANCHE qui a été reconnu le plus ancien et le premier des 4 fiefs qui composent la Terre d'ANNOUX ;

Claude BAUDENET, frère du précédent, né à ANNOUX le 9 avril 1702, marié à Marguerite BETHERY, Seigneur du RIOLET et Seigneur d'ANNOUX, Bourgeois.

Hugues François BAUDENET, né en 1725 à LORMES, marié à Catherine SALONNYER DE CHALIGNY, **fils de Etienne Guillaume et Jeanne LAUREAU DE LAVault**, Ecuyer, Seigneur d'ANNOUX. Capitaine au Regt DE LAMBALLE, Chevalier de SAINT LOUIS, mort à ANNOUX le 5 mai 1807.

Jean Guillaume BAUDENET, frère du précédent, Ecuyer, Seigneur d'ANNOUX, marié en Novembre 1772 à Françoise LE THORS DE THORY, Capitaine au Regt de BEAUJOLAIS INFANTERIE, Chevalier de SAINT LOUIS, habite une Terre achetée à PISY, Seigneur de PERRIGNY, émigré en Janvier 1792.

Jean Jacques Claude BAUDENET, fils de Hugues François et Catherine SALONNIER DE CHALIGNY, né à ANNOUX le 6 avril 1770, Seigneur d'ANNOUX, Chevalier de SAINT LOUIS, Mort à ANNOUX le 11 janvier 1846, marié à Louise Rosalie LEMUET DE BELLOMBRE à AUXERRE le 15 pluviose XII, Lieutenant d'Infanterie, Capitaine au Regt de BEAUJOLAIS

Les BAUDENET ayant abandonné par la suite, notre village d'ANNOUX, le nom se continue depuis une centaine d'années au Château de BELLOMBRE près CHAMPS en Auxerrois.

POUR CETTE FAMILLE ENCORE, LA REVOLUTION DETRUIT SON TITRE DE SEIGNEUR